

Communiqué

Réussite de la réunion d'Heures d'Informations Syndicales organisée par la Coordination Syndicale Départementale d'Indre et Loire pour les agents des collectivités qui pourraient être transférés à la future métropole de TOURS.

Après présentation de la Loi NOTRe et du futur Schéma Départementale de Coopération Intercommunale, les débats ont été riches pendant plus de 2 heures. En effet, les agents, malgré quelques réunions de services n'ont aucune information sur leur devenir. Les différentes directions annoncent simplement : « ne vous inquiétez pas, ce transfert sera bénéfique pour les agents ».

Evidemment, les agents ne s'en contentent pas et le montrent en se déplaçant massivement à la rencontre de la CGT. Ils sont venus à la pêche aux informations que n'ont pu leur donner les représentants et élus CGT. En effet, rien ne passe dans les différentes instances paritaires. C'est le grand flou artistique.

Les décideurs politiques, vont 'ils continuer à décider de l'avenir des agents sans leur avis ?

Les personnels, réunis massivement veulent s'exprimer et participer aux débats et ont décidé de le faire savoir :

- en adoptant une motion qui sera délivrée dans chaque Comité Technique des collectivités impliquées dans le transfert de services et donc de personnels,
- en interpellant les élus au congrès départemental des maires qui se tiendra le 1^{er} décembre à TOURS
- en interpellant les élus de la Communauté d'Agglomération de TOURS lors du Comité de Développement qui se tiendra le 13 décembre prochain.

Ne laissons pas les politiques décider sans notre avis !

Motion adoptée lors de la réunion syndicale du 22 novembre 2016

Plus de 250 agents, représentants plus de la moitié des différentes communes qui constitueront la future Communauté Urbaine de Tours à compter du 1^{er} janvier 2017, se sont réunis à l'initiative de la Coordination Syndicale Départementale CGT en Heures d'Informations Syndicales, le mardi 22 novembre 2016.

A la veille de la mise en place de cette future Communauté Urbaine, tous ces agents se sont prononcés :

- pour que la mise en place de cette future Communauté Urbaine ne donne lieu à aucune baisse de pouvoir d'achat et revendiquent l'harmonisation par le haut des différents régimes indemnitaire.
- contre toute augmentation de la charge de travail. C'est-à-dire l'arrêt de la politique de suppression de postes menée à tous les niveaux de la fonction publique en particulier territoriale et revendiquent que toute tâche nouvelle donne lieu à des embauches correspondantes. Ils revendiquent qu'aucun salarié en situation précaire – auxiliaires, contractuels, etc – ne soit laissé pour compte et profitent de l'occasion pour rappeler leur attachement à des recrutements statutaires à savoir stagiaire puis titulaire.
- contre toute augmentation du temps de travail.
- pour la transparence la plus large dans le cadre de la mise en place de cette Communauté Urbaine. Ils demandent que tous les agents concernés fassent l'objet d'une information et d'une consultation précises sur leur avenir.
- contre toute mobilité imposée et pour des services publics de proximité.

